

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL215

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 16

À l'alinéa 14, supprimer le mot :

« membre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.